ORGANISATION DE L'APPRENTISSAGE

Les ingénieurs apprentis inscrits dans la filière Génie Energétique et Climatique effectuent une partie de leur formation en entreprise en contrat d'apprentissage et une partie à ECAM-EPMI. Chaque année académique est découpée en périodes dévolues à la formation en entreprise et à ECAM-EPMI selon le tableau suivant :

	1AA	2AA	3AA
Septembre	ECOLE	ECOLE	P7 ENTREPRISE
Octobre	ECOLE P1 ENTREPRISE	ECOLE	P7 ENTREPRISE
Novembre	P1 ENTREPRISE	P4 ENTREPRISE	ECOLE
Décembre	ECOLE	P4 ENTREPRISE	ECOLE
Janvier	P2 ENTREPRISE	ECOLE	P8 ENTREPRISE
Février	P2 ENTREPRISE	ECOLE	P8 ENTREPRISE
Mars	P2 ENTREPRISE ECOLE	P5 ENTREPRISE	ECOLE
Avril	ECOLE	P5 ENTREPRISE	ECOLE
Mai	ECOLE	ECOLE	P8 ENTREPRISE
Juin	P3 ENTREPRISE	ECOLE	P8 ENTREPRISE
Juillet	P3 ENTREPRISE	P6 ENTREPRISE	P8 ENTREPRISE
Aout	P3 ENTREPRISE	P6 ENTREPRISE	P9 SOUTENANCE